

1

2

En préambule

Si votre dossier concerne une **UES** ou un **Accord de Groupe**, sa création sur RUPCO comprend 3 spécificités qui sont détaillées dans cette fiche.

Choix du type de dossier



Entreprise – Validation du SIREN principal

Dans le bloc Entreprise, il faut effectuer les étapes suivantes :

- Enregistrer le SIREN principal, c'est-à-dire celui utilisé pour créer le compte sur le Portail Mes démarches et qui s'affiche par défaut en cliquant sur + Ajouter un SIREN puis cliquer sur Sauvegarder.
- 2. Valider les informations du bloc Détail d'une entreprise.
- 3. Sélectionner la situation juridique de l'entreprise.
- 4. Ajouter l'effectif de l'entreprise puis Sauvegarder.

	Ajout d'un SIREN SIREN · 🕜 30	out d'un SIREN 2) Valider le SIREN proposé qui est celui du gestionnaire du dossier		× 3) Sauvegarder le SIREN proposé Annuler Sauvegarder		onction	Actions
Ajouter un SIREN 1) Cliquer sur + Ajouter un SIREN Liste des entreprises du dossier							
	SIREN	Raison sociale	Effectif de l'entreprise	Région	Départemen	nt	Actions



3

Entreprise – Ajout d'autres SIREN

Après la validation du SIREN principal, il est possible d'ajouter tous les SIREN concernés par l'UES ou l'accord de Groupe.

Pour chaque SIREN ajouté, il faut ensuite confirmer **le Détail d'une entreprise** et compléter les effectifs afin de le sauvegarder.

Cette étape est à renouveler pour tous les SIREN concernés par la démarche.

Les SIRET des établissements associés aux différents SIREN seront ajoutés dans le bloc Etablissement.

